

# SOMMAIRE

## Dans votre revue de presse de cette semaine...

*Au sommaire de votre actualité, E. Macron veut faire de la réforme du LP son chef d'œuvre. En co-intervention gouvernementale, il a positionné ses ministres de l'EN, du Travail, leur déléguée et même les régions. Sauf que pour la mise en œuvre, il est déjà question de laisser les équipes pédagogiques se débrouiller dans chaque établissement alors que la période de concertation promise avec les acteurs de terrain et leurs représentants n'est déjà plus au programme... Dans l'idée, le LP devient un filet de sécurité des apprentis en rupture de contrat et une phase de maturation pour préparer des boutures à l'apprentissage. Objectif : fournir une main d'œuvre le plus rapidement possible. Les établissements scolaires seraient étroitement contrôlés par les entreprises qui pourraient prendre la direction des CA. Une flexibilité du travail des enseignants s'y appliquerait de fait pour s'adapter à l'augmentation des périodes de formation en entreprise, sous couvert de liberté d'organisation pédagogique des équipes. Travail un jour, travail toujours... En parallèle, la réforme des retraites revient en force avec en ligne de fond des perspectives de travailler plus et plus longtemps... A suivre...*

### ➤ FRANCE 3 OCCITANIE /

**Article 1 :** La revanche de l'enseignement professionnel ?, 08/09/22 ..... p.2

**Article 2 :** « E. Macron en visite aux Sables d'Olonne pour parler du futur de l'enseignement pro », 13/09/22 p.2

### ➤ TOUTEDUC /

**Article 3 :** "Ils sont en train d'ubériser l'école" (FNEC FP-FO), 08/09/22 ..... p.2

**Article 4 :** Voie pro. : l'Elysée compte sur des concertations locales et sur la flexibilité..., 12/09/22 ..... p.3

### ➤ OUEST-FRANCE /

**Article 5 :** LP. E. Macron en Vendée : un syndicat dénonce les conditions de la visite, 12/09/22 ..... p.4

### ➤ MARIANNE /

**Article 6 :** "Opération de com" : Macron en déplacement dans un lycée pro..., 13/09/22 ..... p.4

**Article 7 :** Collège : une nouvelle réforme au potentiel explosif à l'automne, 08/09/22 ..... p.5

### ➤ LES ECHOS /

**Article 8 :** La réforme des LP se dessine, 12/09/22 ..... p.6

### ➤ AEF /

**Article 9 :** ... les attentes des principaux syndicats sur la réforme du LP, 07/09/22 ..... p.7

**Article 10 :** ... C. Grandjean précise ses objectifs pour les LP, 08/09/22 ..... p.8

**Article 11 :** Comment la formation professionnelle est censée contribuer à l'objectif de plein-emploi du ministère du Travail, 12/09/22 ..... p.9

**Article 12 :** L'OCDE... invite la France à mieux cibler ses programmes d'apprentissage, 09/09/22 p.10

### ➤ LE CAFE PEDAGOGIQUE /

**Article 13 :** Des personnels de direction exigent une enquête..., 13/09/22 ..... p.10

### ➤ LE MONDE /

**Article 14 :** E. Macron veut relancer sa réforme des retraites coûte que coûte, 13/09/22 ..... p.11

### ➤ CEREQ /

**Bref n°426,** Sortants du sup. : le niveau de diplôme ne résume pas les trajectoires d'insertion, 09/22 p.11

### ➤ PARU AU J.O. n°0199 du 28 août 2022 /

**Décret n° 2022-1189 du 27 août 2022,** portant attribution d'une indemnité de sujétions spéciales de remplacement aux personnels assurant des remplacements dans le 1er et le 2nd degré ..... p.11



## [Article 1 : La revanche de l'enseignement professionnel ?, 08/09/22](#)

**Jean-Marc Foissac**, membre du conseil national SNETAA-FO, est invité du 18.30 de France 3 Occitanie pour parler de l'état de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage. Une émission à redécouvrir en replay !



## [Article 2 : « E. Macron en visite aux Sables d'Olonne pour parler du futur de l'enseignement professionnel », 13/09/22](#)

### **(...) Une crainte sur l'avenir de l'enseignement professionnel public**

Sur place une dizaine d'enseignants du Lycée Tabarly ont débrayé lors de la dernière heure de cours précédant la venue d'E. Macron.

Selon **Xavier Mauléon**, professeur au lycée Tabarly et représentant du syndicat Snetaa-FO, principal syndicat enseignant professionnel ils s'estiment "mis de côté de la table ronde" organisé autour d'E. Macron.

**"Il y a une seule enseignante de présente, des apprentis mais pas de lycéens et que des chefs d'entreprise"** explique notamment **Olivier Rosier**, secrétaire académique des Pays de la Loire du Snetaa-FO alors qu'ils ont manifesté à 500 mètres du lycée dans la zone d'activité commerciale proche de l'établissement.

Plus largement la réforme voulue par E. Macron inquiète cet enseignant en histoire: "on met un grand coup dans la fourmilière de l'enseignement public" déclare-t-il.

« On a clairement peur pour l'avenir de l'enseignement professionnel public pour les enseignants et pour les élèves », X. Mauléon, professeur au lycée Tabarly et représentant du syndicat Snetaa-FO.







### Article 3 : “Ils sont en train d'ubériser l'école“ (FNEC FP-FO), 08/09/22

“Ils sont en train d'ubériser l'école“, estimait le **secrétaire général de la FNEC FP-FO** à l'occasion de la conférence de presse de rentrée qui se déroulait à Montreuil ce jeudi 8 septembre. Alors que Pap Ndiaye communiquait hier en conseil des ministres sur de bonnes conditions de reprise concernant les écoles et établissements scolaires, ou encore les transports d'élèves, la fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle considère au contraire que pour les personnels (enseignants mais aussi administratifs) et les parents d'élèves “la **rentrée** est loin d'être réussie“.

**Mathieu Poulet** dénonce d'ailleurs “un mensonge que développe le ministre“, au vu des remontées de terrain selon lesquelles il n'y a pas un professeur devant chaque classe. Il évoque plutôt une **rentrée “chaotique“**, avec par exemple dans l'Essone 900 élèves qui voulaient aller en LP, mais se retrouvent sans affectation en raison d'un manque de place, ce qui est “inacceptable“.

Est décrite une situation “où l'école publique est remise en cause et dysfonctionne“, son problème principal étant “la **pénurie inédite de personnels enseignants** mais aussi dans les services à tous les niveaux“, avec le risque de se retrouver très rapidement face à un manque important de personnels remplaçants : “dès qu'un enseignant tombera malade, les élèves n'auront plus de professeurs et les classes vont être surchargées.“

Pourtant, précise Mathieu Poulet, “cela fait des années qu'on alerte sur cette question, mais à chaque fois le gouvernement tourne le dos à nos revendications (utilisation du recours à la totalité des listes complémentaires, titularisation immédiate de tous les contractuels, ndlr), il préfère gérer la pénurie avec le recours aux contractuels“. **Le nombre de contractuels aurait ainsi augmenté de 10 % cette année, et la FNEC FP-FO d'évoquer une “normalisation du contrat“ comme c'est le cas pour les AESH et les AED**, et pour lequel un véritable statut est souhaité afin de lutter contre leur “fragilisation“. (...)

Quant à la **revalorisation** annoncée (2 000 euros net pour les enseignants en début de carrière, des propositions prévues en octobre pour les autres), les adhérents au syndicat, “échaudés par les revalorisations ‘historiques‘ de J-M Blanquer“, n'y croient pas. Mathieu Poulet se dit “face à un nouvel enfumage“, et estime qu'il faut 30 % d'augmentation pour les débuts de carrière et non 10 %, avec l'ouverture de négociations sur le point d'indice et une refonte de la grille indiciaire de la fonction publique.

Outre la dénonciation de la généralisation des “écoles de futur“ expérimentées à Marseille où “chacune fait sa loi“, le syndicat se dit aussi **inquiet concernant la voie professionnelle**, notamment suite au discours d'E. Macron face aux recteurs qui “s'inscrit aussi dans des objectifs de plein emploi“, et ce même si aucun projet n'est encore lancé. **Si les chefs d'entreprise ont des difficultés à recruter, c'est pour le syndicat en raison des salaires et des conditions de travail, et non à cause d'un manque de relation entre école et entreprise.**

Ainsi le gouvernement aimerait développer l'apprentissage dans le LP “en donnant la main aux chefs d'entreprise qui pourront décider quelles filières ils vont ouvrir ou fermer“, dénonce le syndicat, tout comme la mixité des publics dans les LP qui les transformeraient en “CFA bas de gamme“, ou l'augmentation de 50 % de la durée des PFMP, avec à la clef “des suppressions de postes et des fermetures de filières“.

“Si il y a eu un développement de l'**apprentissage**, celui-ci s'est produit au niveau de l'enseignement supérieur mais pas vraiment au niveau infra-bac“, explique **Max Sanchez**. Il constate même un recul chez les 18-20 ans, et surtout “à 15 ans, on n'est pas en entreprise“, ajoute le **secrétaire national du SNETAA-FO** qui constate qu'à cet âge, “les entreprises n'ent veulent

pas". Le syndicat dénonce une manœuvre pour avoir 1 million de jeunes dans les entreprises, avec la volonté de développer les compétences au détriment des qualifications : "plus on se débarrasse des jeunes et on les éjecte du système scolaire, moins ils auront de chances d'avoir accès à des qualifications", poursuit Mathieu Poulet, qui voit là une remise en cause des conventions collectives et un lien coupé entre diplôme et rémunération. (...)

Aussi, "le gouvernement serait bien avisé d'écouter le rejet qui est en train de s'exprimer", conclut Mathieu Poulet qui prévoit un déploiement des syndicats FO auprès des personnels pour recenser leurs besoins et porter leurs revendications. Premier rendez-vous le 15 septembre avec des chefs d'établissements qui préparent un rassemblement devant le ministère, notamment au vu de leurs "conditions de travail qui se sont dégradées".

#### **Article 4 : Voie professionnelle : l'Elysée compte sur des concertations locales et sur la flexibilité pour la mise en oeuvre de la réforme qui sera annoncée demain, 12/09/22**

L'augmentation de 50 % du temps que les élèves de la voie professionnelle passeront en entreprise ne se fera pas au détriment des enseignements généraux, lesquels leur donnent "les bases nécessaires" pour "être citoyens", affirme l'Elysée qui organisait "un brief" pour les journalistes avant que le président de la République ne se rende, demain 13 septembre, au lycée professionnel Eric Tabarly aux Sables d'Olonne avec Pap Ndiaye et Carole Grandjean pour évoquer "la nécessaire transformation de la voie professionnelle".

L'entourage d'E. Macron insiste, la réforme annoncée ne constitue en rien une menace pour les LP, le but est "que les enseignants, les élèves, les entreprises soient satisfaits", et donc de renforcer la voie professionnelle, "une voie de la réussite". Il ne faut, en aucun cas, voir l'apprentissage en termes de concurrence. (A noter qu'O. Dussopt et C. Grandjean ont présenté, quelques instants plus tard, leur feuille de route aux organisations syndicales, dont cet élément : "assurer la croissance du nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau infra-bac", ndlr.)

**Interrogé sur les enseignements professionnels qui pourraient être impactés par l'accroissement du temps en entreprise, l'entourage du président n'a pas répondu, mais pour les enseignements généraux, les équipes sont invitées à "introduire de la flexibilité" pour faire "plus d'heures avec moins d'élèves", et il donne comme exemple de souplesse, d'utiliser les "filiales saisonnières" (l'annualisation du temps de travail des enseignants est pourtant "un casus belli" pour la plupart des syndicats, ndlr).**

La réforme doit permettre de rapprocher non pas l'enseignement professionnel lui-même, mais ses élèves du monde de l'entreprise, avec l'idée que plus ils auront fait de stages, mieux ils s'inséreront ensuite, l'accompagnement des jeunes dans la recherche d'un emploi à l'issue de leur scolarité faisant d'ailleurs partie des missions du LP. Et l'Elysée souhaite que les entreprises s'impliquent dans la voie pro comme elles le font pour l'apprentissage. Quant à la "gratification" offerte aux élèves pour les PFMP, son niveau est "en cours de discussion", ainsi que son articulation avec d'autres dispositifs comme le CEJ (le Contrat d'engagement jeune dont le ministère du Travail compte assurer "le déploiement quantitatif et qualitatif", ndlr). En ce qui concerne l'articulation avec l'apprentissage, là aussi, l'Elysée invite à la souplesse, considérant que les jeunes à la sortie du collège ont besoin de temps pour "mûrir" (et donc de rejoindre l'apprentissage après une année ou deux en LP, ndlr).

**Le LP doit offrir des possibilités d'insertion dans l'emploi ou dans l'enseignement supérieur, d'autant que 64 % des bacheliers professionnels souhaitent faire un BTS, mais que seuls 35 % d'entre eux reçoivent une réponse positive.** Interrogé sur la possibilité d'augmenter le nombre de places en STS réservées à des "bacs pro", l'Elysée préfère évoquer des FIL, des formations d'initiative locale post-bac. Il souhaite favoriser à ce sujet "des

concertations locales", également pour développer une année de remise à niveau pour les élèves qui visent un CAP, ou une 3<sup>ème</sup> année, ou une poursuite d'études vers un bac pro.

La réforme qui sera lancée demain au lycée Tabarly vise à améliorer l'insertion professionnelle des élèves de la voie professionnelle en agissant sur "différents leviers en fonction des différents territoires". Le travail sur la carte des formations "devra être poursuivi" avec les Régions et les rectorats, en fonction des besoins des professions. (Pour Olivier Dussopt et Carole Grandjean, "nous devons construire des formations professionnelles initiales qui soient véritablement au service de la réussite des élèves et des apprentis" et "nous devons poursuivre la transformation de toutes les voies professionnelles initiales". En ce qui concerne le CEJ, il doit garantir aux jeunes "un minimum de 15 heures d'activité par semaine" tandis que "des actions d'accompagnement spécifiques" devront être déployées "pour les jeunes en rupture" afin de "les ramener dans un parcours vers l'emploi".)



### **Article 5 : LP. E. Macron en Vendée : un syndicat dénonce les conditions de la visite, 12/09/22**

Alors que les ateliers du LP Tabarly des Sables-d'Olonne s'apprêtent à accueillir le président de la République, E. Macron, et deux ministres, ce mardi, un syndicat monte au créneau. **Le Snetaa-Fo, syndicat majoritaire des PLP**, déplore un manque de concertation. « **Les PLP ne doivent pas exprimer le moindre désaccord : seuls quelques-uns pourront intervenir sur des thèmes précis et cadrés. Les représentants au conseil d'administration sont exclus des discussions, qu'ils soient syndiqués ou non, aucune voix discordante n'est possible malgré nos tentatives de médiation.** ». Le syndicat « **condamne cette situation qui peut se résumer simplement : refondation des lycées, les patrons oui, les enseignants non.** » Une délégation menée par le secrétaire académique sera aux abords de l'établissement pour exprimer une « **autre vision de l'avenir des LP** ».

- ♦ **A lire aussi :** *Sud-Ouest*, « La réforme du LP, « immense chantier » du président Macron, se dessine », 13/09/22 ; *Le Télégramme*, « E. Macron en Vendée pour présenter sa réforme du LP », 13/09/22 ; *Le Parisien*, « Quatre raisons de tenter la voie professionnelle », 13/09/22



### **Article 6 : "Opération de com" : Macron en déplacement dans un lycée pro ce mardi sur fond de contestation sociale, 13/09/22**

C'était l'une des promesses de campagne d'E. Macron. Le président de la République sera ce 13 septembre en déplacement dans un LP des Sables d'Olonne (Vendée) pour évoquer sa réforme de la voie pro. « *Un chantier essentiel* » selon l'Élysée, déjà sous le feu des syndicats de l'ÉN qui s'inquiètent d'« *une menace forte pour l'avenir des LP* ».

Le 25 août, devant les recteurs réunis à la Sorbonne, E. Macron plaidait pour une « *transformation profonde* » du lycée pro afin de le « *réarrimer très en profondeur et en amont avec le monde du travail* ». Du côté de l'Élysée, on annonce une « *réforme plus structurelle* » que celle menée par Jean-Michel Blanquer au cours du précédent quinquennat qui faisait (entre autres) fusionner certains enseignements généraux et professionnels au cours d'heures de « *co-intervention* ». (...)

#### **Grogne syndicale**

« **Nos élèves n'ont pas besoin de plus d'entreprise, cinglait Pascal Vivier, secrétaire général du SNETAA-FO** lors de sa conférence de presse de rentrée le 2 septembre. **Ils ont besoin de plus d'enseignement général, de culture, d'accès aux bibliothèques qu'ils n'ont pas à la maison.** » « *Il n'y aura pas du fait de l'augmentation de la durée des stages une*

diminution des heures d'enseignement généraux dans les lycées pros », répond-on à l'Élysée, où on assure que des « **concertations locales** » permettront aux équipes pédagogiques de chaque établissement de « *trouver l'organisation qui correspond le mieux à leurs besoins* ». Relativement flou. Et loin d'être suffisant pour rassurer les syndicats de l'enseignement pro qui ont signé un communiqué commun le 6 septembre, s'inquiétant d'une « **menace forte** » pour l'avenir des LP. Même le SNETAA, généralement plus tempéré, a rejoint l'intersyndicale. (...)

Mais surtout, de manière plus prosaïque, pour augmenter les temps passés en entreprise, encore faut-il que celles-ci soient prêtes à jouer le jeu et accueillir les élèves. Or, « **pour les élèves en difficulté, l'apprentissage n'a pas pris, soupirait Pascal Vivier** le 2 septembre. **Les entreprises ne veulent plus de nos élèves.** » « *Il faut que les entreprises s'impliquent dans les LP* », insiste-t-on à l'Élysée. Avec la volonté affichée de réindustrialiser le pays et de renforcer la souveraineté énergétique, une véritable réflexion politique sur les filières d'avenir, à long terme, apparaît nécessaire. (...)

### Un déplacement qui fait débat

Dans ce contexte, le déplacement d'E. Macron au lycée Éric Tabarly des Sables d'Olonne risque d'être particulièrement scruté. Une source syndicale promet un « *comité d'accueil* ». **Représentant du SNETAA dans le lycée, Xavier Mauléon** dénonce lui une « **opération de communication** » et un **déplacement « formaté »** pour lequel les enseignants de l'établissement n'auraient pas été suffisamment associés. Ce professeur de lettres et histoire assure qu'« **une dizaine de ses collègues** » sont prêts à « **marquer le coup** » et envisagent de se mettre en débrayage. « *Il y a un appel au rassemblement devant le lycée pour des personnels qui ne seraient pas au travail mais on ne s'attend pas à un raz de marée* », nuance-t-on au sein de la FSU Vendée.

Si au cours de ses interventions ce mardi le chef de l'État ne devrait pas rentrer dans les détails techniques des transformations, l'Élysée promet une « *présentation cadre de ce qu'est la réforme de la voie pro* ». Le reste devrait se préciser dans le cadre du CNR. « **Le ministre de l'Éducation va prochainement faire des annonces sur la manière dont va s'engager le CNR thématique sur l'école** », indique l'Élysée. Les discussions – si elles ont bien lieu – promettent d'être agitées.

## [Article 7 : Collège : une nouvelle réforme au potentiel explosif à l'automne, 08/09/22](#)

Dernière grande partie de la scolarité pas encore remaniée par Emmanuel Macron, le collège va faire l'objet de réflexions, a annoncé Pap Ndiaye. Au risque de provoquer des remous aussi forts que ceux suscités par les changements apportés par Najat Vallaud-Belkacem en 2015 ? (...)

(...) Deux dispositifs ont déjà été annoncés. (...) C'est également le cas de la demi-journée hebdomadaire de « **découverte des métiers** » à **partir de la cinquième**, promesse de campagne qui, avant d'être généralisée, est mise en place cette année dans les établissements volontaires. Il s'agit de familiariser les élèves avec le monde professionnel, et, dans l'optique d'une autre réforme, celle du LP, de renforcer les liens entre l'école et l'entreprise. « Il est indispensable de **développer les savoir-faire manuels et techniques au collège** pour montrer que les voies professionnelles peuvent aussi amener à une carrière d'excellence », insiste Belkhir Belhaddad, député LREM membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation. « **Les expérimentations au collège sans les PLP ne fonctionneront pas** », ajoute Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-Fo, syndicat de l'enseignement professionnel. (...)

## [Les Echos](#)

### [Article 8 : La réforme des LP se dessine, 12/09/22](#)

E. Macron consacrera, mardi, un déplacement à l'enseignement professionnel. **L'augmentation de 50 % des temps de stage pour les lycéens se fera dès septembre 2023, assure la ministre**



**déléguée**, C. Grandjean. Le rapprochement avec les entreprises doit aussi passer par la gouvernance des lycées.

Dans l'attente des suites du Conseil national de la refondation , lancé la semaine dernière par E. Macron, la réforme des LP se dessine à grands traits. Il faut les « réarrimer » avec le monde du travail, avait lancé le chef de l'Etat aux recteurs, à la veille de la rentrée scolaire . **Ce mardi, il consacra un déplacement à ce qu'il avait lui-même qualifié d'« immense chantier ».**

En attendant la création des groupes de travail, à l'automne, la ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, C. Grandjean , « donne le cap ». Elle était vendredi à Lille, au Lycée hôtelier international - « un modèle d'établissement en matière d'insertion des jeunes de la voie professionnelle » - puis au lycée César-Baggio, salué pour ses dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et l'espace d'accueil pour les demandeurs d'emploi.

#### **« Comprendre la géopolitique »**

« Ici, c'est une voie professionnelle qui s'est déjà engagée avec les entreprises », s'est-elle félicitée vendredi, dans la cour du lycée hôtelier, sous les immenses poutres métalliques de l'ancien site de l'usine Fives-Cail-Babcock, géant de la mécanique lourde du début des années 1970.

« Vous pouvez compter sur nous », répond Maxime Schelstraete. Le chef du Nü, restaurant panoramique en plein centre de Lille, se félicite du « véritable échange, tout au long de l'année » avec le proviseur, Bertrand Derquenne - « un travail main dans la main », dit-il. « Un partenariat gagnant-gagnant », approuve Carole Grandjean.

Le chef s'empporte contre les entreprises qui embauchent des jeunes avant l'obtention de leur diplôme.

**« Les futurs chefs doivent savoir écrire, compter et, avec les problématiques d'approvisionnement et d'énergie, comprendre la géopolitique, qui sont autant de notions scolaires, c'est inadmissible, répréhensible »**, s'agace-t-il. « Il faut absolument qu'on cesse ça tout de suite », abonde Carole Grandjean.

#### **Mobilisation en vue**

Au lycée Baggio, un enseignant a fait le calcul : **« 10 % d'apprenants en fin de parcours » sont partis juste avant d'avoir leur diplôme.** « L'Etat ne peut pas investir sur les jeunes, leur diplôme et l'insertion, et les entreprises leur proposer un emploi avant leur diplôme, souligne Carole Grandjean. Il est important d'avoir des diplômes nationaux solides, pour préparer des citoyens et des futurs professionnels. »

Le sujet est d'autant plus sensible qu'E. Macron s'est engagé à augmenter la durée des stages des lycéens professionnels de 50 % et que les syndicats redoutent **« un formatage à l'emploi »**. **« Nos élèves n'ont pas besoin de plus d'entreprise mais de plus de bases scolaires »**, martèlent-ils. **Une intersyndicale se réunit le 22 septembre, qui pourrait bien donner le coup d'envoi d'une mobilisation.**

La ministre « croit beaucoup » au renforcement de la durée des stages de 50 % - qu'elle veut acter pour septembre 2023 -, « pour mieux acquérir un certain nombre de codes ». Toutes les modalités sont ouvertes, promet-elle, tout en **répétant que deux tiers des lycéens décrocheurs viennent de la voie professionnelle.**

#### **L'enjeu des conseils d'administration**

« C'est génial d'imaginer augmenter le temps de stage ! » s'enthousiasme Matthieu Régnier, cofondateur de Dagoma, fabricant français d'imprimantes 3D. Mais comment trouver assez d'entreprises pour les accueillir, s'interroge-t-il. « Passer de 22 à 33 semaines de stage [comme la ministre l'a indiqué aux proviseurs, NDLR], ça risque d'être compliqué, renchérit un enseignant. Si les entreprises n'y sont pas incitées, on n'y arrivera pas. »

**C. Grandjean parie sur la « responsabilisation » de celles qui accueilleront en stage des LP payés par l'Etat.** Le rapprochement doit aussi passer par la gouvernance, indique-t-on dans son entourage. **E. Macron veut que les lycées recrutent davantage de « professeurs associés »**

issus du monde professionnel et que leur place soit renforcée dans les conseils d'administration. Jusqu'à permettre à un chef d'entreprise de présider le conseil d'administration d'un établissement ? L'idée fait frémir les syndicats. « Tout sera à discuter, mais pourquoi pas, cela sera concerté », confie un haut responsable. Ce qui supposerait de changer la loi.

« **Donner beaucoup d'autonomie** »

Le gouvernement attend aussi des entreprises qu'elles s'engagent dans la découverte des métiers, ceux de la transition écologique, de l'hôtellerie ou du numérique où les besoins en recrutement des entreprises sont criants. **Les PLP pourraient aussi être sollicités pour faire visiter leur établissement aux collégiens et leur présenter les métiers préparés.** Ce faisant, ils rempliraient les missions supplémentaires donnant lieu à une compensation financière dans le cadre du futur « pacte » enseignant.

Pour « rapprocher le monde de l'entreprise de l'école », **la ministre entend surtout donner aux chefs d'établissement « beaucoup d'autonomie** ». Ils devront « porter des projets pour diminuer le taux de décrochage, augmenter le taux d'insertion et augmenter la réussite si la poursuite d'études est choisie ». Tel lycée s'engageant dans un campus des métiers, tel autre nouant un partenariat avec un CFA ou avec d'autres établissements.



## [Article 9 : PFMP, gratification, carte des formations : les attentes des principaux syndicats sur la réforme du LP, 07/09/22](#)

Les concertations entre les syndicats enseignants de la voie professionnelle et le cabinet de C. Grandjean pour mener la réforme du LP doivent s'ouvrir à l'automne. Les principaux syndicats, interrogés par AEF, désapprouvent l'idée de calquer cette réforme sur le modèle de l'apprentissage et la hausse de 50 % des PFMP leur paraît "favoriser le risque de décrochage". S'ils approuvent l'instauration d'une gratification, ils divergent sur ses modalités. La révision de la carte des formations doit se faire selon "l'intérêt général du pays" et non les "besoins des entreprises". (...)

### **UNE INTERSYNDICALE RÉCLAME "DES CLARIFICATIONS"**

Dans un communiqué publié mardi 6 septembre 2022, une intersyndicale réunissant la CGT Educ'action, la CNT-FTE, le SE-Unsa, le Snalc, le SGEN-CFDT, le Snuep-FSU et le **SNETAA-FO**, fait le constat d'une "inquiétude réelle" et dénonce une feuille de route "floue", pour laquelle elle demande des "clarifications rapides".

Elle appelle "l'ensemble des personnels des LP et Érea à se réunir dès ce début septembre en heures d'informations syndicales". Elle annonce en outre avoir convenu d'une "**nouvelle date de réunion pour amplifier la réponse collective qui fera échec à ce projet de désorganisation de la voie professionnelle scolaire**".

### **"NOUS VOULONS UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, MAIS PAS CELLE-LÀ" (SNETAA)**

"Il n'y aura pas de concertation si on ne partage pas le même constat", avertit d'emblée **Pascal Vivier, secrétaire général du Snetaa-FO**, contacté par AEF info. Si le premier syndicat de l'enseignement professionnel s'est dit dans un premier temps "ravi" de la création d'un ministère délégué chargé de l'Enseignement et de la Formation professionnels, qui permettrait, selon lui, de "rassembler les mondes des CFA, de l'apprentissage, du ministère du Travail et de l'ÉN", il est aujourd'hui "en colère". Le projet de réformer les LP "sur le modèle de l'apprentissage" signifie, selon lui, que "**la photographie des dernières années de l'apprentissage n'a pas été donnée au président de la République**".

Tout en reconnaissant "la réussite de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur", **Pascal Vivier considère qu'il n'y a "pas eu d'augmentation de l'apprentissage sur les jeunes dont on s'occupe en CAP et en bac pro**". Et d'expliquer : "**Pour les élèves en difficulté,**



l'apprentissage n'a pas pris", notamment car les élèves des LP sont des élèves "en multi-difficultés", dont "les entreprises ne veulent pas". Pour lui, ces dernières ne sont "pas prêtes" à prendre en apprentissage "des mineurs, des jeunes filles, et encore moins des jeunes filles issues de l'immigration". Aussi, selon lui, fixer "l'objectif du million d'apprentis" s'apparenterait à "une lubie".

### Article 9 : Déterminisme social, entreprises, pilotage : Carole Grandjean précise ses objectifs pour les LP, 08/09/22

Lors de son intervention au séminaire de rentrée des IGÉSR , mardi 6 septembre à Paris, la ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels a rappelé sa feuille de route pour la réforme du LP et a présenté les **"trois objectifs concernant le LP : la baisse du nombre de décrocheurs, l'amélioration du taux d'insertion dans l'emploi, et celui de la poursuite d'études"**.

Saluant la "capacité d'évolution de l'IG", laquelle, par "ses missions, son réseau et ses capteurs en prise directe avec les établissements, est au contact du terrain," la ministre "espère, et sait, pouvoir compter sur [les IG] pour construire les réformes engagées". À ce titre, "l'expertise de l'IG a été sollicitée pour les périodes de formation en milieu professionnel" mais aussi pour "aider à identifier et **lever les freins au développement de l'apprentissage dans les LP**".

Concernant l'expérimentation autour de la découverte des métiers au collège, la ministre souligne qu'il ne s'agit pas "d'orientation", mais de "connaissance des métiers". L'objet est de **"faire découvrir les différentes professions, afin que les élèves soient conscients de la réalité sociétale et de la diversité des métiers qui existent, et de manière à sortir de la reproduction sociale"**, alors qu'aujourd'hui, "un collégien sur deux s'oriente selon son environnement familial". Pour la ministre déléguée, "lutter contre ce déterminisme social passe déjà par une meilleure connaissance de la diversité des métiers". **"Nous aurons besoin des rectorats pour nous aider dans cet accompagnement à l'expérimentation"**, souligne-t-elle.

#### **"LES ENTREPRISES SONT PRÊTES À S'ENGAGER" POUR ACCUEILLIR LES LYCÉENS PROFESSIONNELS**

Des échanges avec les acteurs concernés par la réforme du lycée professionnel auront lieu dès cet automne. À ce sujet, Carole Grandjean veut rassurer : si le "rapprochement entre entreprises et école est nécessaire", **il est "évident" que "l'école reste l'école"**, laquelle poursuit son "ambition d'accompagner les élèves dans les savoirs fondamentaux", tout en "préparant les citoyens de demain, qui doivent être en capacité de s'insérer professionnellement".

Enfin, quant à l'augmentation de 50 % des PFMP, et la mise en place d'une gratification financée par l'État, il s'agit, pour la ministre, d'une "coresponsabilité" partagée entre l'élève, l'établissement et l'entreprise, laquelle "s'engage à accompagner et former le jeune".

"Les entreprises sont prêtes à cet engagement", assure-t-elle, et elles "entendent la responsabilité sociétale qui est la leur d'accueillir un lycéen professionnel, tout en sachant que **ce sont des jeunes parfois en difficulté**" et qu'elles auront donc "des missions spécifiques d'accompagnement", estime C. Grandjean. Or, les chefs d'entreprise "sont conscients de devoir préparer les compétences de demain, et leur propre vivier de recrutement".

La feuille de route pour réformer le LP "passera notamment par davantage d'autonomie donnée aux chefs d'établissement", afin de répondre aux trois objectifs que sont la lutte contre le décrochage, l'augmentation du taux de poursuite d'étude et du taux d'insertion". **"C'est par les territoires, l'adéquation à la réalité du projet pédagogique d'établissement et le réseau de partenaires constitués sur les territoires que doivent pouvoir se porter les projets d'établissement"**, ajoute la ministre.

Enfin, C. Grandjean considère que la transition écologique devra être "le fil conducteur de l'ensemble des processus de certification et des diplômes", en ce qu'elle croit que "cet engagement sera moteur d'attractivité pour les jeunes". C'est d'ailleurs à cet effet que la **carte des formations devra "être reprise de manière plus volontaire et dynamique"** : "Il faut encore changer l'image des métiers industriels en montrant leur portée sur la transition écologique du pays".

**"UNE FEUILLE DE ROUTE FLOUE", SELON UNE INTERSYNDICALE DE LA VOIE PRO**  
Une intersyndicale, constituée de la CGT Educ'action, la CNT-FTE, le SE-Unsa, le Snalc, le SGEN-CFDT, le Snuep-FSU et le **Snetaa-FO**, dénonce une feuille de route "floue" pour le LP. Elle exprime une "inquiétude réelle" et demande des "clarifications rapides". Elle annonce avoir convenu d'une "nouvelle date de réunion pour amplifier la réponse collective qui fera échec à ce projet de désorganisation de la voie professionnelle scolaire".

### **Article 10 : Comment la formation professionnelle est censée contribuer à l'objectif de plein-emploi du ministère du Travail, 12/09/22**

"Amplifier la dynamique de l'apprentissage" et "préparer les actifs aux compétences de demain", tels sont les objectifs relevant de la formation professionnelle présentés aux partenaires sociaux le 12 septembre 2022 au matin, dans le cadre du plan "Objectif plein emploi" du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Une feuille de route du ministère qui ne fait, par ailleurs, pas mention de la question du retour à l'équilibre financier du système de formation professionnelle. (...)

**Si les questions liées à la formation professionnelle pourraient se retrouver embarquées par plusieurs dossiers prioritaires du ministère du Travail, notamment celui de l'allongement de la vie professionnelle lié à une éventuelle réforme des retraites**, deux de ces chantiers sont clairement du ressort de la ministre déléguée à la Formation professionnelle : "Amplifier la dynamique de l'apprentissage" et "préparer les actifs aux compétences de demain". (...)

Si les questions liées à la formation professionnelle pourraient se retrouver embarquées par plusieurs dossiers prioritaires du ministère du Travail, notamment celui de l'allongement de la vie professionnelle lié à une éventuelle réforme des retraites, deux de ces chantiers sont clairement du ressort de la ministre déléguée à la Formation professionnelle : "Amplifier la dynamique de l'apprentissage" et "préparer les actifs aux compétences de demain". (...)

En outre, **Michel Beaugas, secrétaire confédéral de FO chargé de l'emploi, des retraites et de la formation, regrette que C. Grandjean n'ait pas encore reçu les partenaires sociaux**. "Des travaux ont déjà eu lieu sur la formation professionnelle et il ne faut pas recommencer une énième évaluation de la loi 'Avenir professionnel'." (...)

### **Article 11 : L'OCDE redoute une nouvelle crise mondiale et invite la France à mieux cibler ses programmes d'apprentissage, 09/09/22**

(...) En ce qui concerne l'emploi des jeunes, "un certain degré de ciblage des programmes d'apprentissage pourrait être nécessaire, ainsi qu'une refonte et un renforcement du soutien aux LP". (...)

"Grâce à des mesures gouvernementales exceptionnelles ciblées sur les jeunes [réforme de l'apprentissage et soutien aux plus vulnérables], la situation des jeunes sur le marché du travail s'est nettement améliorée, avec une augmentation de 4 points de pourcentage de leur taux d'emploi, couplée à une diminution du taux de jeunes inactifs et demandeurs d'emploi de respectivement 2.2 et 1.8 point de pourcentage au [4e trimestre] 2021 par rapport au [4e trimestre] 2019", poursuit l'OCDE. Ceci étant, l'Organisation pointe le fait que "des problèmes structurels restent à résoudre". En effet, "le taux d'emploi des jeunes reste faible, et inférieur à la moyenne de l'OCDE, tandis que le taux de chômage des jeunes est élevé, et supérieur à la moyenne de l'OCDE".

**"CIBLAGE DES PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE"**

Pour l'Organisation internationale, "les programmes d'apprentissage profitent principalement aux personnes hautement qualifiées et n'aident donc pas les personnes peu qualifiées à renforcer leur lien avec les entreprises et à faciliter leur entrée sur le marché du travail". Et d'ajouter qu'"un certain degré de ciblage des programmes d'apprentissage pourrait être nécessaire, ainsi qu'une refonte et un renforcement du soutien aux LP". (...)

Le **café pédagogique**

### Article 12 : Des personnels de direction exigent une enquête sur leurs conditions de travail, 13/09/22

« 87% des personnels de direction estiment contribuer à la réussite des élèves mais moins de 50% pensent pouvoir bien faire leur travail. 89% indiquent que leur qualité de vie au travail se dégrade. 74% font part de difficultés à appliquer des consignes jugées inappropriées ou contradictoires ». Ces quelques résultats d'un sondage organisé par **ID FO, un syndicat de personnels de direction**, illustrent un mal être important dans la profession. **ID FO** a demandé au CHSCT Ministériel de se saisir de la question des conditions de travail des personnels de direction en mai dernier. Sans réponse, le syndicat organise le 15 septembre un rassemblement devant le ministère avant d'être reçu en audience. **ID FO** demande une véritable enquête nationale menée par le ministère, comparable à ce qui a pu être fait dans une académie, pour faire un état des lieux et trouver des solutions.

## Le Monde

### Article 13 : E. Macron veut relancer sa réforme des retraites coûte que coûte, 13/09/22

E. Macron ne peut plus attendre. Déterminé à relancer une dynamique introuvable aux premiers temps de ce second quinquennat, bercé d'une crise à l'autre sur fond de guerre en Ukraine et d'inflation galopante, le président de la République tente de renouer avec la posture réformatrice qui a fait son identité politique et son autorité parmi ses partisans. Avec une carte maîtresse : remettre sur le métier, au plus vite, la très sensible réforme des retraites, avortée lors du premier mandat et annoncée durant la campagne présidentielle. Quitte à mettre le feu aux poudres.

Lors d'une rencontre avec une centaine de journalistes de l'Association de la presse présidentielle, lundi 12 septembre à Nanterre, **le chef de l'Etat a précisé ses intentions et sa volonté d'accélérer**. Le gouvernement réclamait déjà des Français davantage d'« efforts » pour traverser la crise énergétique et la transition écologique – tout en promettant de protéger les plus modestes en prolongeant une partie du bouclier tarifaire. **E. Macron s'attelle désormais à préparer les esprits à un « moment douloureux »**, s'agissant d'une réforme qui « ne fait plaisir à personne ». (...)

- ♦ **A lire aussi :** *Les Echos*, « E. Macron se montre toujours aussi déterminé à réformer les retraites », 12/09/22 ; « Retraite : les gagnants et les perdants de la revalorisation des pensions », 12/09/22



### Bref n°426, Sortants du supérieur : le niveau de diplôme ne résume pas les trajectoires d'insertion, 09/22

Le début de carrière des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2017 ne déroge pas à la règle : il est d'autant plus favorable que leur niveau d'études est élevé. Il varie néanmoins selon la spécificité de chaque diplôme, celle de la formation suivie et les caractéristiques des publics concernés. Pour la Génération 2017, les débuts dans la vie active se heurtent également au premier



confinement, dont les effets varient alors davantage en fonction des segments d'emploi que du niveau de diplôme. (...)

**Paru au J.O. n°0199 du 28 août 2022**

**Décret n° 2022-1189 du 27 août 2022 modifiant le décret n° 89-825 du 9 novembre 1989 portant attribution d'une indemnité de sujétions spéciales de remplacement aux personnels assurant des remplacements dans le 1er et le 2nd degré**

Publics concernés : personnels enseignants assurant des remplacements dans les 1er et 2nd degrés.

Objet : actualisation des dispositions relatives à l'attribution de l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le 1er janvier 2022.

Notice : le décret actualise les dispositions relatives à l'attribution d'une indemnité de sujétions spéciales de remplacement aux personnels enseignants assurant des remplacements dans les 1er et 2nd degrés.

(...) Art.3 : Les montants journaliers de l'indemnité prévue à l'article 1er sont déterminés en fonction de la distance entre l'école ou l'établissement de rattachement de l'intéressé et l'école ou l'établissement où s'effectue le remplacement. « Un arrêté des ministres chargés de l'EN, de la fonction publique et du budget fixe ces montants par tranche kilométrique. » (...)

- **A lire aussi** : Arrêté du 27 août 2022 fixant les montants journaliers de l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement aux personnels assurant des remplacements dans le 1er et le 2nd degré

